

Les subsides

Nous ne répéterons jamais assez que, malgré le chômage, 40 p. 100 des sociétés canadiennes font état de difficultés pour trouver du personnel qualifié. C'est difficile à croire. Cette situation résulte d'un manque de prévoyance et de planification et d'une législation du travail inadéquate.

Le gouvernement a-t-il avisé les Canadiens des changements technologiques? A-t-il préparé les 30 p. 100 de Canadiens que l'on considère à toutes fins pratiques comme des illettrés? Certaines organisations ont fait des études, par exemple celle qui est intitulée: «Global Stakes, the future of high-tech in America». On y trouve la liste du nombre de professionnels par dizaine de milliers d'habitants. En Amérique du Nord il y a quarante comptables, au Japon trois. Il y a 20 avocats contre un au Japon. Par contre, il y a 25,000 ingénieurs en Amérique du Nord et 35,000 au Japon. S'ils ont un faible chômage et répondent aux changements technologiques, c'est bien parce qu'ils savent ce qu'ils font. Ils assurent la formation et l'orientation que l'on attend du gouvernement.

Les programmes de formation et d'enseignement de notre pays sont totalement insuffisants. A cause de cela, le gouvernement a été forcé de créer des programmes qui ne s'attaquent pas nécessairement aux problèmes. On en est arrivé à se servir d'expédients qui coûtent des milliards de dollars et on ne s'attaque pas au problème comme il faut. Les programmes sont renforcés puis fragmentés. En attendant, les problèmes continuent à nous narguer. On néglige des questions qui devraient avoir la priorité. Nos programmes d'apprentissage sont très en retard sur ceux des autres pays. Le Canada est le pays du monde où le nombre d'inscriptions aux programmes d'apprentissage est le plus bas.

Ce sont l'enseignement coopératif et les cours pour illettrés qui sont le moins bien financés. L'enseignement coopératif est un des moyens de contribuer directement à résoudre les problèmes. On y enseigne la technologie directement en fonction des besoins des entreprises. L'enseignement coopératif consiste à travailler à temps partiel et à suivre des cours pendant le reste de la journée.

J'ai déjà dit que 30 p. 100 des Canadiens sont des illettrés fonctionnels. Que fait le gouvernement à un moment où l'enseignement est aussi nécessaire? Il présente le projet de loi C-12 qui a pour effet de réduire les crédits à la formation post-secondaire. L'opposition a présenté des amendements. Nous nous opposons au projet de loi sous sa forme actuelle. Il devrait revêtir un caractère social plus prononcé. Nous voulons que les instituts technologiques et que les écoles de formation reçoivent de l'argent. Que fait le gouvernement? Il fait la sourde oreille.

Le projet de loi C-34 devrait essayer de résoudre le problème de la formation, le problème de l'adaptation progressive de la jeunesse au marché du travail sans compromettre les syndicats ni la viabilité des entreprises. Le projet de loi C-34 et le Code du travail devraient ouvrir la voie, ils devraient créer un précédent pour tous les autres projets de loi concernant le travail.

Au Canada, on a peur de la technologie. Nous sommes un pays de commerçants. Le commerce extérieur représente plus de 30 p. 100 de notre PNB. Fait incroyable, en 1968, nous faisons plus de commerce extérieur que le Japon. A l'heure actuelle, le Japon en fait deux fois plus que nous. Il faut faire face à la technologie pour que la transition se fasse bien. Il

faut donner aux travailleurs tout le temps de s'adapter. Pourquoi le Code du travail n'a-t-il pas été instauré plus tôt? Contient-il des dispositions à ce sujet? Non. Il faut songer aux emplois du futur si nous voulons avoir une société productive et si nous voulons que le chômage baisse.

Avant les élections et juste avant la fin d'une session, nous voyons un code du travail. Le député ministériel a signalé que certains projets de loi devaient être déposés avant la fin de la session. Je suis d'accord. Pourquoi un projet de loi aussi important? C'est un droit fondamental que de travailler dans de bonnes conditions. Pourquoi compromettre cela en présentant le projet de loi aussi peu de temps avant la fin de la session?

Le député de Perth (M. Jarvis) a déclaré au début de l'année qu'il faudrait faire quelque chose à ce propos. Il a demandé où en était le projet de loi. Le gouvernement n'a pas pris ses responsabilités. Il se sert de la situation qui règne dans le monde du travail pour faire mousser sa cause politique en s'en prenant à l'opposition et en se cherchant un bouc émissaire. Le député de Kootenay-Ouest (M. Kristiansen) a parlé de sécurité. Il avait l'air de dire que seul son parti s'intéressait à la sécurité des travailleurs. Il voulait nous faire croire qu'il était le seul d'entre nous qui eût travaillé au pic et à la pelle. Bon nombre de députés de l'opposition officielle ont déjà été manœuvrés. Je l'ai été moi-même.

M. Kristiansen: En passant.

M. St. Germain: Pas du tout. Ma famille a toujours travaillé dans le bâtiment. J'ai dirigé un syndicat, tandis que la plupart des députés néo-démocrates n'ont même jamais eu d'emploi.

• (1640)

M. Kristiansen: De qui parlez-vous?

M. St. Germain: De vous, néo-démocrates.

M. Kristiansen: Ce n'est pas vrai.

M. St. Germain: Le Code du travail ne protège que 10 p. 100 de la population active. Mais, comme l'a signalé le député de Fraser Valley-Ouest, si 82,000 ouvriers ont été blessés et 18 sont morts en 1981, il faut vraiment examiner la question sérieusement. Pourquoi avoir tant attendu? Je le répète: une fois de plus on exploite un projet de loi à des fins politiques et le NPD veut en faire un tremplin politique encore plus élevé qu'il ne l'est déjà.

M. Kristiansen: Nous voulons simplement qu'il soit adopté.

M. St. Germain: Cette mesure législative va faire précéder. Il est indigne d'un gouvernement d'avoir attendu si longtemps pour le présenter. Et il l'introduit en douce juste avant les élections.

Si vous étiez un travailleur, monsieur le Président, visé par le Code du travail et inquiet d'être remplacé par la nouvelle technologie, ce gouvernement vous rassurerait-il? Je suis sûr que non, monsieur le Président. Seriez-vous reconnaissant au gouvernement d'avoir fait fi de vos inquiétudes pendant si longtemps, puis de faire adopter cette mesure en vitesse? Je ne saurais trop insister là-dessus. Le gouvernement n'a pas su prévoir toutes les éventualités et n'a même pas prévu l'incidence du progrès technologique. Il n'a nullement anticipé l'avènement de la nouvelle technologie. Le gouvernement n'a pas reconnu les dangers pour la santé et la sécurité des travailleurs et n'y a pas remédié. C'est une question extrêmement grave à laquelle nous devrions tous nous attaquer ensemble à la